



EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du
JEUDI 2 JUILLET 2020 à 19 h 00
Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville

OBJET : D1 - Compte rendu des décisions prises depuis le dernier Conseil municipal en vertu de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Date de convocation : 26 juin 2020

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de présents : 26

Françoise MESNARD, Maire, Cyril CHAPPET, Myriam DEBARGE, Matthieu GUIHO, Natacha MICHEL, Jean MOUTARDE, Marylène JAUNEAU, Philippe BARRIERE, Mathilde MAINGUENAUD, Adjointes ;

Anne DELAUNAY, Jean-Marc REGNIER, Jocelyne PELETTE, Anne-Marie BREDECHE, Denis PETONNET, Pascale GARDETTE, Catherine BAUBRI, Gaëlle TANGUY, Michel LAPORTERIE, Fabien BLANCHET, Houria LADJAL, Julien SARRAZIN, Sandrine RONTET-DUCOURTIOUX, Henoch CHAUVREAU, Micheline JULIEN, Ludovic BOUTILLIER, Patrick BRISSET formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ayant donné pouvoir : 3

Patrice BOUCHET à Cyril CHAPPET
Jean-Louis BORDESSOULES à Mme la Maire
Médéric DIRAISON à Matthieu GUIHO

Présidente de séance : Françoise MESNARD, Maire

Secrétaire de séance : Cyril CHAPPET

Mme la Maire constate que le quorum (10) est atteint (article 2 de l'ordonnance n° 2020-391 du 1^{er} avril 2020) et ouvre la séance.

Hôtel-de-Ville - BP 10082
17415 Saint-Jean-d'Angély cedex
Tél. : 05 46 59 56 56
Fax : 05 46 32 29 54
www.angely.net

**TÉLÉTRANSMIS AU
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ**
sous le n° 017-211703475-20200702-
2020_07_D1-DE
Accusé de réception Sous-préfecture
le 3 juillet 2020
Affiché le 3 juillet 2020

N° 1 - Compte rendu des décisions prises depuis le dernier Conseil municipal en vertu de l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales (CGCT)

Rapporteur : Mme la Maire

Conformément à l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales, et à la délibération du Conseil municipal du 30 avril 2020 portant délégation à Mme la Maire pour la durée de son mandat, je vous rends compte des décisions que j'ai prises depuis la séance du Conseil municipal du 30 avril 2020.

Décision N° 10 du 2 juin 2020 : Vu l'Ordonnance n° 2020-316 du 25 mars 2020 relative au paiement des loyers, des factures d'eau, de gaz et d'électricité afférents aux locaux professionnels des entreprises dont l'activité est affectée par la propagation de l'épidémie de covid-19, la Commune de Saint-Jean-d'Angély, dans un souci de cohésion et d'engagement solidaire avec les acteurs économiques du territoire communal, accorde la gratuité des loyers commerciaux lui appartenant pour la période du 2^{ème} trimestre de l'année 2020.

Décision N° 11 du 3 juin 2020 : A compter du 8 juin 2020, suppression de la régie de recettes pour l'encaissement des locations et le produit de la billetterie de la Salle de spectacle Eden.

Décision N° 12 du 9 juin 2020 : Vente à BMV – BRO MERIDIONALE DE VOIRIE, le véhicule micro balayeuse de marque MODULOFLEX modèle 2200T, au prix de 1 500 € (1 660 heures), dans le cadre de l'acquisition d'un véhicule neuf de type laveuse de voirie.

Décision N° 13 du 9 juin 2020 : Vente à CLARA AUTOMOBILES SAINTES – garage PEUGEOT, le véhicule OPEL VIVARO, immatriculé 2372 YZ 17, au prix de 800 € (214 000 km), dans le cadre de son remplacement par l'acquisition d'un véhicule neuf PEUGEOT type BOXER.

MARCHÉS PUBLICS DE TRAVAUX :

Objet du marché : Mise en conformité d'équipements ludiques au plan d'eau de Bernouet

Date du marché : 02/06/2020

Lot 1 : minigolf

Montant du marché : 32 889,00 € HT

Attributaire du marché : PCV COLLECTIVITES - 79410 ECHIRE

Lot 2 : Skate-park

Montant du marché : 14 060,00 € HT

Attributaire du marché : KASO 2 MAISON ROCHES - 86000 LUSIGNAN

Lot 3 : Ponton d'amarrage

Montant du marché : 3 300,00 € HT

Attributaire du marché : PCV COLLECTIVITES - 79410 ECHIRE

TÉLÉTRANSMIS AU

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

sous le n° 017-211703475-20200702-
2020_07_D1-DE

Accusé de réception Sous-préfecture
le 3 juillet 2020

Affiché le 3 juillet 2020

AR PREFECTURE

017-211703475-20200702-2020_07_D1-DE
Regu le 03/07/2020

Conseil municipal du 2 juillet 2020

Objet du marché : Construction d'un vestiaire au stade municipal

Date du marché : 26/05/2020

Montant du marché : 194 560,00 € HT

Attributaire du marché : CONTENEURS CONSTRUCTIONS SAS -79370 PRAILLES

Objet du marché : Démolition 24 rue Tour Ronde

Date du marché : 15/06/2020

Montant du marché : 67 868,00 € HT

Attributaire du marché : ADTP - 79180 CHAURAY

Le Conseil municipal a pris acte du compte rendu des décisions prises depuis le Conseil municipal du 30 avril 2020.

**Pour extrait conforme,
La Maire,
Conseillère régionale,
Françoise MESNARD**

**TÉLÉTRANSMIS AU
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ**
sous le n° 017-211703475-20200702-
2020_07_D1-DE
Accusé de réception Sous-préfecture
le 3 juillet 2020
Affiché le 3 juillet 2020

Cette décision pourra faire l'objet d'un recours administratif ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.